

Réunion du 16 septembre 2025

CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le mardi 16 septembre 2025 à 20 h 30 à la Mairie.

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 09 septembre 2025.

LE MAIRE,

A blue circular official stamp of the Mairie de St Bomer les Forges is partially obscured by a handwritten signature in black ink.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025,
3. Remplacement de deux poteaux incendie,
4. Lancement de la consultation du marché voirie 2026-2027,
5. Renouvellement de la prise en charge des frais de transport scolaire,
6. Budget primitif 2025-Créances éteintes
7. Cours de Yoga-Location du dojo,
8. Complémentaire santé et prévoyance des agents au 1^{er} janvier 2026,
9. Dossiers d'aide sociale,
10. Rapport social unique 2024,
11. Location du garage sis près de la salle des fêtes -Renouvellement du bail,
12. Questions diverses.